



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

« L'Ordre des médecins souhaite pouvoir prendre en compte les problématiques des territoires ultramarins »



Le Pr Stéphane Oustric, président du conseil national de l'Ordre des médecins, termine une semaine de visite en Guyane. Hier, avec sa délégation, il a rencontré les représentants des internes et des syndicats de médecins. Auparavant, il s'était rendu sur les trois sites du CHU de Guyane, à l'hôpital de proximité de Saint-Georges et à celui d'Oïapoque (Brésil). Il avait rencontré les médecins de la MSP Léopold de Saint-Laurent-du-Maroni, le médecin de Javouhey, et avait échangé avec entre autres le préfet Antoine Poussier, le président de la Collectivité territoriale Gabriel Serville et le doyen de l'UFR de médecine Pierre Couppié. Le Dr Lucien Lin, délégué général aux relations avec les territoires ultramarins et insulaires, fait le point sur les sujets prioritaires pour l'Ordre.



Après son élection à la présidence de l'Ordre des médecins, en juin, le Pr Stéphane Oustric a créé une délégation générale aux relations avec les territoires ultramarins et insulaires, dont vous êtes le responsable. Quel est son rôle ?

C'est une délégation que Stéphane Oustric a créée pour permettre la prise en compte des problématiques de ces territoires. Cette entité est la quatrième délégation à l'Ordre national après la délégation générale aux relations internes, la délégation générale aux affaires européennes et internationales et la délégation générale aux

données de santé et au numérique. La présence de Stéphane Oustric en Guyane est dans la même optique : il s'agit de sa première grande sortie. Nous sommes huit délégués ultramarins : deux pour la Guyane (les Dr Félix Ngomba et Yvane Prévot), deux pour la Martinique, deux pour la Guadeloupe et deux pour La Réunion et Mayotte. Nous nous réunissons à chaque session à Paris et en visioconférences. Nous brassons toutes les problématiques de nos territoires, afin de les faire remonter jusqu'au ministère et de lui présenter nos propositions.

Quelles sont les problématiques au sommet de la pile ?

Notre philosophie, c'est de rappeler que la République est une et indivisible. Chaque territoire et chaque citoyen a droit à une offre de soins et à l'équité. Quand on traverse le territoire guyanais, on se rend compte que ce n'est pas toujours le cas. Si on va aux tréfonds de Saint-Georges (Guyane) ou à Mamoudzou (Mayotte), on rencontre d'importantes problématiques. Ces territoires vivent des problématiques qui leur sont communes.

Lesquels ?

Celles des déserts médicaux et de la solution apportée par les Padhue. Ce sont des médecins qui ont un statut temporaire, dérogatoire et qui le vivent mal. Ils sont parfois mal renseignés au départ ou n'ont pas compris la philosophie. Il s'agit d'une autorisation temporaire d'exercice. La commission, qui réunit l'ARS, l'Ordre et l'UFR, vous positionne dans un service. Vous vous inscrivez au conseil de l'Ordre et vous passez dix-huit mois dans ce service (...) En pratique, beaucoup ont été renouvelés au-delà mais la philosophie est de passer les EVC (épreuves de vérification des connaissances) pour être validé et aller vers la procédure d'autorisation d'exercice définitive. L'autorisation sera alors nationale et vous serez autorisé à exercer définitivement en France (...) La France a fait ce choix. C'était une solution pour combler les déserts médicaux et un point de passage pour les confrères qui veulent travailler en France. C'est gagnant-gagnant. Mais le point de passage obligé, ce sont les EVC. Ils confirment que l'on a fait un minimum ses preuves.

Le syndicat des médecins Padhue a signalé des difficultés dans la qualité de certains stages proposés, notamment dans des établissements en difficulté. Que doivent-ils faire dans ce cas-là ?

Quand un confrère arrive sur le territoire et rencontre des difficultés – mauvaise organisation, maltraitance, mauvaise qualité de vie – il doit se tourner vers le conseil départemental de l'Ordre qui prend le dossier en main. L'ARS pourra intervenir. Sinon, le conseil national poursuivra et signalera à la DGOS (Direction générale de l'offre de soins) et au ministère, qui demanderont alors à l'ARS de prendre des dispositions pour mettre ce médecin en sécurité dans son exercice.

Les Padhue ont également exprimé des difficultés liées aux titres de séjour. Ce sujet a été abordé par le Pr Oustric cette semaine, lors d'une rencontre avec le préfet de Guyane. Que vous a-t-il proposé ?

Lors de notre passage au Chog, à Saint-Laurent-du-Maroni, nous avons constaté que l'établissement compte 80 % de médecins Padhue. S'ils vont tous à la préfecture récupérer leur titre de séjour, avec tous les autres demandeurs, il y a un embouteillage. Nous rencontrons la même difficulté en Martinique. Les médecins se sentent alors maltraités. Le préfet s'est engagé à organiser une prise en charge distincte pour faciliter leur parcours vers le titre de séjour définitif puisqu'ils ont un emploi, sont diplômés, ont une autorisation de l'ARS, sont identifiés. Ce ne sont pas des clandestins. Mais s'ils n'obtiennent pas leur titre de séjour, ils le deviennent. Pour le conseil de l'Ordre, ce n'est pas acceptable. Nous ferons donc le nécessaire jusqu'à obtenir cette voie facilitante pour nos confrères.

Quels sont les autres sujets prioritaires pour votre délégation ?

Nous avons déjà travaillé sur la santé environnementale. Tous nos territoires subissent des pollutions qui impactent la santé : le chlordécone aux Antilles avec une recrudescence des cancers de la prostate, de la maladie de Parkinson, des pathologies dys..., les échouages d'algues sargasse délétères pour les poumons, les métaux lourds en Guyane avec les troubles qu'ils entraînent, le nickel en Nouvelle-Calédonie dont on retrouve des traces dans le sang, la qualité de l'air à La Réunion avec plus d'asthme et de pathologies pulmonaires, les conséquences des essais nucléaires à Tahiti et en Polynésie française avec une prolifération des cancers (...) Aux Antilles, on constate qu'entre les dispositifs pour permettre aux agriculteurs de ne pas produire sur les terrains pollués, les conseils diététiques et le suivi des patients, la chlordéconémie diminue en quelques mois. Il y a donc un système de prévention. Il faut qu'on étudie ce qui est mis en place en Guyane et dans chaque département, puis faire des points d'étape. Nous poserons des questions et envisagerons les actions complémentaires à mener. En Martinique, la mesure de la chlordéconémie est gratuite. En Guyane, le dosage des métaux lourds ne l'est pas. Il faut que l'on travaille sur ces sujets.

Sur quoi souhaitez-vous travailler cette année ?

Nous allons travailler sur la situation des migrants. La Guyane est un territoire attractif pour eux. Il existe des conventions avec le Suriname et le Brésil. Demeure la problématique de l'AME (aide médicale d'État). Nous souhaitons mener un travail d'investigation sur ce qui se passe en Guyane et à Mayotte, qui rencontre des problématiques similaires avec les Comores. Nous allons regarder les solutions mises en place sur chaque territoire pour les comparer et faire des propositions. Le Chog met en place des choses. L'hôpital de Mamoudzou aussi. Mais il semble que les deux directeurs n'aient jamais échangé sur ces sujets. Nous pouvons être un point de rapprochement et de réflexion.

Qu'est-ce qui vous a marqué lors de cette visite ?

D'abord l'immensité du territoire. Nous avons fait beaucoup de voiture. Nous avons constaté que la France a pu mettre en place une offre de soins. Même si elle est inégale, il y a une présence, une couverture de ce territoire. Elle est perfectible mais a le mérite d'exister. Il y a des choses à compléter, avec des assistantes sociales là où il y a des migrants, des questions d'AME. Un médecin seul ne peut pas s'en occuper. Il faut renforcer les structures, avec des infirmières, des sages-femmes... C'est imparfait mais l'effort est réel pour amener du soin. Le but est d'obtenir une offre de soins de grande qualité.

L'autre constat de votre président est que beaucoup de choses tiennent par la bonne volonté d'individus...

Oui, c'est fragile. Il faut renforcer, conforter et il y a une urgence à améliorer.

Vous avez également échangé avec Louis-Emmanuel Jeffry, secrétaire du Bureau des internes de Guyane...

Si un centre hospitalier universitaire a été mis en place, c'est pour compléter l'offre de soins mais également la formation des médecins. Il est important que les externes et les internes soient sur place. Ce sont eux, les médecins de demain, qui vont se fidéliser sur un territoire. On compte 13 professeurs des universités (PU-PH). En régime de croisière, il en faudra 40. C'est toute la filière universitaire qu'il faudra monter en charge, conforter et compléter. Ce sont des objectifs formidables, une belle aventure qui commence. Avec une obligation de résultats pour mettre en sécurité la population.

EN BREF

♦ Chikungunya : sept cas autochtones confirmés



« Depuis le 26 janvier, date à laquelle le premier cas autochtone de chikungunya a été confirmé en RT-PCR en Guyane, 9 cas ont été confirmés, indique Santé publique France, dans [un bulletin de surveillance épidémiologique](#) diffusé hier. Parmi eux, les enquêtes épidémiologiques ont permis d'établir que 7 étaient autochtones (contamination locale), 1 était importé du Suriname, et le contexte de contamination du dernier cas n'a pas pu être précisé. » Ces deux à trois cas hebdomadaires sont le signe d'une « circulation active du virus sur le territoire », considère l'agence de santé publique.

Parmi ces neuf cas, sept résident sur le littoral ouest, un dans les Savanes et un dans l'Île-de-Cayenne. « Aucun foyer épidémique n'a été identifié à ce stade, précise SpF (...) Par ailleurs, aucun passage aux urgences n'a été codé A92 (chikungunya) bien que des passages pour fièvre virale transmise par des moustiques (A929) aient été enregistrés. Enfin, une seule hospitalisation a été enregistrée : bien que le cas ait été admis pour un autre motif, l'infectiologue référent a déclaré cette hospitalisation comme liée au chikungunya. »

♦ La grippe poursuit sa décrue

« L'épidémie de **grippe**, bien que toujours active, était à nouveau en nette diminution ces deux dernières semaines se rapprochant des valeurs inter-épidémiques, constate Santé publique France, dans [un bulletin de surveillance épidémiologique](#) diffusé hier (...) Si la tendance à la diminution se confirme dans les semaines à venir, l'épidémie pourrait prochainement être déclarée comme terminée. Au niveau national, l'activité liée à la grippe est également en diminution : seules 6 régions hexagonales, les Antilles et la Guyane sont toujours en épidémie. »

Au cours des deux dernières semaines, « l'activité liée à la **bronchiolite** et au **Covid-19** était faible sur l'ensemble du territoire ».

L'activité liée aux **diarrhées** était calme dans les CDPS, les hôpitaux de proximité mais en nette augmentation aux urgences des trois hôpitaux.

L'activité liée à la **dengue** était faible en Guyane avec 2 cas confirmés au cours des deux dernières semaines dont un DENV3.

Le nombre de cas de **paludisme** recensés sur le territoire était bas et en diminution au cours des deux dernières semaines avec 9 cas enregistrés.

♦ Prochaines sessions du programme d'ETP « Mon rétablissement en santé mentale »



Géré par la plateforme de rétablissement du groupe SOS Solidarités, le programme d'éducation thérapeutique du patient « Mon rétablissement en santé mentale » s'adresse aux personnes vivant avec un trouble psychique. Pendant deux mois, les volontaires participent à deux ateliers par semaine, avec des ergothérapeutes, médecins, infirmiers et psychologues. L'objectif est de les aider à gagner en autonomie dans leur vie quotidienne, à anticiper et gérer leurs symptômes.

Les ateliers visent plusieurs objectifs :

- Aider les participants à mieux comprendre leur maladie : la représentation qu'ils en ont, les connaissances médicales, les traitements, les partenaires en santé mentale du territoire...
- Leur permettre d'identifier leurs forces et leurs limites dans leur capacité à agir, par exemple en les aidant à réfléchir aux moyens de compenser leurs limites, lors d'entretiens à domicile ;
- Les accompagner pour qu'ils prennent conscience de leur capacité à se rétablir, c'est-à-dire à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique ;
- Les aider à améliorer leur bien-être au quotidien : identifier leurs activités du quotidien et celles qui font diminuer le risque de crise, découverte d'activités favorisant le bien-être comme la sophrologie, la musicothérapie, le sport, la cuisine.

Les dates des prochaines sessions :

- du 24 mars au 13 mai ;
- du 16 juin au 6 août ;
- du 1er septembre au 22 octobre.

Le processus de recrutement des participants pour mars est déjà en cours. Les professionnels peuvent orienter des personnes intéressées, vivant avec un trouble psychique, jusqu'au 13 mars.

Contacts : plateformecayenne.etp@groupe-sos.org, [0694 28 26 63](tel:0694282663), [0694 43 96 33](tel:0694439633) ou au 2300, route de la Madeleine, 48, Pointe de la Madeleine, 97300 Cayenne.

♦ La ministre des Outre-mer au chevet de Patrick Louis



Naïma Moutchou, ministre des Outre-mer, en visite la semaine dernière en Guyane, s'est rendue au CHU de Guyane - site de Cayenne pour apporter son soutien à Patrick Louis. Agent de l'établissement, il a été blessé dans le cadre de sa mission de réserviste au sein de la Police nationale. Au sein du CHU, Patrick Louis est chargé de mission embellissement et conditions de travail des agents. Il suit particulièrement l'appel à projets « Mon hôpital devient CHU ». La ministre a salué son engagement exemplaire au service de la population, à la fois dans ses fonctions hospitalières et dans son rôle au sein des forces de l'ordre.

♦ Appel aux dons de la Caz'ID



Dans le cadre du projet Oyapock, coopération, santé – empowerment (OCS-E), la maison des femmes à la frontière a ouvert ses portes le 15 septembre à Oiapoque ([lire la Lettre pro du 16 septembre](#)). Les femmes victimes de violences et leurs enfants, de Saint-Georges comme d'Oiapoque, bénéficient désormais d'un lieu sécurisé et d'un accompagnement pluridisciplinaire, pour une durée de 15 jours renouvelables. Un premier appel aux dons avait été lancé à cette occasion.

Côté Guyane, à Saint-Georges, l'espace ressource Caz'ID, au sein de l'association IDsanté, accompagne et reçoit également de nombreuses femmes, enfants et adolescents. Pour ces raisons, ID Santé relance l'appel aux dons destinés aux femmes et enfants de la frontière : jouets, articles de puériculture, vêtements pour femmes et enfants, jeux de société... Ils peuvent être déposés dans les antennes d'IDsanté :

- Cayenne : 35, rocade de Zéphyr, 97300 Cayenne. Contact : [0594 38 50 14](tel:0594385014) ;
- Saint-Georges : 34, rue Alphonse-Gueye, 97313, Saint-Georges.

♦ Feu vert pour le projet immobilier du CHU de Martinique



« Le CHU de Martinique a obtenu le feu vert pour engager son projet immobilier du site de La Meynard, à Fort-de-France, l'une de ses plus grosses opérations avec la reconstruction de l'hôpital de Trinité, tandis que vont rouvrir des services après de longs travaux d'humanisation, ont expliqué jeudi lors d'un [entretien à APMnews](#) son directeur général, Jérôme Le Brière, et deux membres de la direction. « Cette construction de "PZQ 4" (nom donné à ce nouveau chantier sur le site de Pierre-

Zobda-Quitman) doit permettre de rapatrier "toute la cancérologie sur le site de La Meynard, notamment les activités du site de Clarac, et un certain nombre de disciplines" (...) Il s'agira notamment de regrouper les services d'hospitalisation de médecine et de chirurgie, actuellement implantés dans le bâtiment "historique" de PZQ1 (...) L'ancienne structure n'abritera donc plus de chambres au terme du projet et devrait en partie servir de "hub logistique". Le nouveau bâtiment aura par ailleurs une forte dimension ambulatoire et accueillera de nouvelles techniques développées au sein du CHU, comme l'imagerie nucléaire. Le projet intègre aussi un capacitaire en lits à activer en cas de crise. »

« S'agissant de la reconstruction de l'hôpital de Trinité sur le site de Desmarinières, "on vient de choisir les trois finalistes du marché en conception et réalisation" et le jury choisira le groupement "au plus tard en janvier 2027", a annoncé le directeur général du CHU », poursuit APMnews.

♦ Handicap et cancer : une priorité de la feuille de route 2026-2030 de l'Inca



« Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer (Inca), a présenté à l'occasion de la plénière du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), hier, le programme d'actions pour améliorer le parcours face au cancer des personnes en situation de handicap, annonce l'Inca dans [un communiqué](#). Identifié comme l'un des 5 publics prioritaires de la seconde feuille de route 2026-2030 de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, l'objectif est de garantir aux personnes en situation de handicap une équité d'accès, une qualité et une

continuité du parcours de soins.

« Un programme d'actions dédié, construit autour de 5 axes, a été élaboré et intégré à la feuille de route 2026-2030 :

- garantir l'accès à la prévention et au dépistage dans toutes les situations ;
- développer des parcours de soins coordonnés, sécurisés et adaptés ;
- améliorer les pratiques professionnelles ;
- permettre aux personnes en situation de handicap d'être actrices de leur parcours face au cancer ;
- soutenir la recherche et développer la connaissance dans le champ "handicap et cancer".

Plus concrètement, il s'agit de :

- favoriser le développement d'un environnement et d'interventions propices à la prévention primaire et au dépistage des cancers chez les personnes en situation de handicap ;
- soutenir leur accompagnement et favoriser la coordination entre les professionnels pour améliorer leur parcours de soins ;
- renforcer les compétences et l'outillage des professionnels ;
- développer continuellement les connaissances et la recherche pour adapter les programmes de prévention et les parcours de soins. »

Offres d'emploi



■ Le CHU de Guyane recrute :

- Un **orthoptiste** pour son site de Saint-Laurent-du-Maroni. [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **infirmier de bloc opératoire** diplômé d'Etat (Ibode) pour son site de Cayenne. [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **attaché d'administration hospitalière**, adjoint au directeur de la recherche (à pourvoir dès que possible, jusqu'au 28 février 2027). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Demain

► **Fo zot savé.** Le Dr Laurent Dejault, sexologue, et Yannick Payet, président de Kaz'avenir, répondront aux questions de Fabien Sublet sur la Prep, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mercredi 25 février

► **Ciné-débat** autour du documentaire « La Vie après le suicide d'un proche », de Katia Chapoutier, avec les Dr Christophe Debien, Vincent Bobillier et Haroun Zaoughi, à 19h30 à l'Eldorado, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Webinaire One Health.** Vingt ans de recherche one health sur les infections à *Coxiella burnetii* en Guyane française, par le Pr Loïc Epelboin, de 8h30 à 9h30. [S'inscrire.](#)

Vendredi 27 février

► [Fin de l'appel à manifestation d'intérêt](#) Personnes qualifiées en établissements et services médico-sociaux.

Samedi 28 février

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures au Ciass, à Kourou.

► **Fin de l'appel à candidatures** pour la désignation des représentants des usagers des établissements sanitaires.

Dimanche 1er mars

► **Fin de l'appel à projets sur les protocoles de coopération nationaux.**

Mercredi 4 mars

► **Journée mondiale de l'obésité.** Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

► **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt. [S'inscrire.](#)

Jeudi 5 mars

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Moustique et culicoïdes des mangroves environnantes de l'Île-de-Cayenne, par Collet Médie, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Samedi 7 mars

► **Permanence de l'URPS orthophonistes** à destination des parents s'inquiétant de l'acquisition du langage de leur enfant de moins de 6 ans, de 8 heures à 12 heures à Rémire-Montjoly (lieu à définir).

Dimanche 8 mars

► **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

Mercredi 11 mars

► **EPU sur les maladies hémorragiques rares**, avec les Pr Yesim Dargaud, coordinatrice nationale du Centre de référence de l'Hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéines de la coagulation, Sophie Susen, coordinatrice nationale du Centre de référence de la maladie de Willebrand et de la filière MHEMO, et Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant du CHU de Guyane, de 19 heures à 21 heures, à l'Isipa, à Cayenne.

Jeudi 12 mars

► **EPU sur les maladies hémorragiques rares**, avec les Pr Yesim Dargaud, coordinatrice nationale du Centre de référence de l'Hémophilie et autres déficits constitutionnels en protéines de la coagulation, Sophie Susen, coordinatrice nationale du Centre de référence de la maladie de Willebrand et de la filière MHEMO, et Narcisse Elenga, chef de pôle femme – enfant du CHU de Guyane, de 19 heures à 21 heures, dans la salle de conseil du Chog, à Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Fin de l'appel à projets** de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) sur la [santé mentale des jeunes ultramarins](#).

Vendredi 13 mars 2026

► **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

Vendredi 13 et samedi 14 mars

► **Formation** au repérage et à la prise en charge des fragilités chez les seniors, avec Icope, animé par le Dr Brieg Couzigou, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Lundi 16 mars

► **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire.](#)

Jeudi 19 mars

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Histoire, médecine, Guyane... par Victor Camopolo, doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales, de 15 heures à 16h30 [sur Teams](#).

Samedi 21 mars

► **Journée des soignants de la CPTS**, à 9 heures à Sinnamary. [S'inscrire.](#)

Mercredi 25 mars

► **Semaine nationale du rein.** Campagne de sensibilisation et d'information dans les lieux de forte fréquentation de l'Île-de-Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi que dans les hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges.

Vendredi 27 mars

► **Fin de l'appel à projets** pour la Guyane de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives. [Consulter.](#)

► **Fin de l'appel à projets** pour la Guyane du Fonds interministériel de prévention de la délinquance. [Consulter](#).

Samedi 28 mars

► **Semaine nationale du rein.** Dépistage anonyme et gratuit dans les lieux de forte fréquentation de l'Île-de-Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi que dans les hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges.

Jeudi 2 avril

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Des prévalences aux perceptions : méthodologie de la recherche mixte autour de l'allaitement en Guyane, par Claire Gatti et Marian Li, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Du 27 au 29 avril

► **Formation AFGSU 2**, organisée par la CPTS à destination de ses adhérents. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Qui est addict ?



FLASHEZ POUR LA RÉPONSE


ou allez sur le site de l'ARS Guyane : www.guyane.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Bertrand PARENT

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)